

Non à la militarisation de l'école : lettre aux sénateurs

NON À LA LOI BLANCHET Vote au Sénat le 2 juin

Écrivez aux sénateurs de votre département
en cliquant ici

Collégien·nes, oui ! Lycéen·nes, oui ! Apprenti·es soldat·es, NON !

« *La France doit accepter de perdre ses enfants* » prévenait le Général Mandon en novembre dernier.

Aujourd'hui, les va-t-en-guerre veulent aller beaucoup plus loin en instaurant un cours de Défense, donné par des militaires réservistes, de 35 minutes par semaine. Ce cours serait obligatoire de la sixième à la terminale incluses, et son programme serait déterminé par le Ministère de la Défense, en plus du Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour refuser cette ingérence de l'armée dans l'éducation des collégiennes et des lycéen·nes, écrivez aux sénateurs maintenant en cliquant sur le bouton bleu ci-dessus !